



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

**AVIS PUBLIC
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO. 288-2023**

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE du projet de règlement no. 288-2023 relatif à la démolition d'immeubles dans la municipalité Preissac.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 14 mars 2023, le conseil a adopté le projet de règlement no. 288-2023 relatif à la démolition d'immeubles dans la municipalité de Preissac.
2. Une assemblée de consultation aura lieu **le mardi 11 avril 2023 à 20 heures** à la salle municipale située au 6, rue des Rapides, Preissac. L'objet de cette consultation est de recevoir les commentaires sur ce règlement. Au cours de cette assemblée, la Municipalité expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement a pour but de régir la démolition d'un immeuble patrimonial, en raison d'obligations gouvernementales. Il confie au comité de démolition le pouvoir d'autoriser ou de refuser une demande qui lui est soumise.
4. Le projet de règlement peut être consulté sur le site web de la Municipalité au www.preissac.com, sous l'onglet « Permis et règlements municipaux ». Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous invitons à communiquer avec le bureau du directeur général et greffier-trésorier au 819-732-4938 poste 103 afin d'obtenir une copie de ce projet.
5. Le projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Preissac le 22 mars 2023

ORIGINAL SIGNÉ
Gérard Pétrin
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.1 du code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 22 mars 2023.

ORIGINAL SIGNÉ
Gérard Pétrin
Directeur général et greffier-trésorier
